

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 27 octobre 2016 modifiant l'arrêté du 17 novembre 2015 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales

NOR : AFSH1630882A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la santé publique, notamment l'article D.4381-3 ;
Vu le décret n° 2012-994 du 23 août 2012 relatif au Haut Conseil des professions paramédicales ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2015 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 17 novembre 2015 susvisé est modifié comme suit :

Au II, Serge CASIMONT, Fédération nationale des podologues (1^{er} suppléant), est nommé en remplacement de Dominique ROULAND, Fédération nationale des podologues (1^{er} suppléant).

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 27 octobre 2016.

Pour la ministre et par délégation :
*Le chef du bureau de l'exercice, de la déontologie
et du développement professionnel continu (RH2),*
G. BOUDET